ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

croissance

Question écrite n° 50381

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur le plan de relance de l'économie pour soutenir, en cette période de crise économique l'emploi. Il lui demande de préciser l'articulation du plan de relance gouvernemental avec les différentes initiatives prises par les collectivités territoriales, régions, départements..., dans un souci d'une coordination au service de l'efficacité et de l'emploi.

Texte de la réponse

Conscient de l'importance de l'investissement des collectivités, le Gouvernement a prévu une mesure spécifique dans le plan de relance. La mesure d'accélération du versement du FCTVA est destinée à toutes les collectivités qui s'engagent, en 2009, à augmenter le volume de leurs investissements d'au moins un euro par rapport à une période de référence qui est 2004-2007. Plus de 19 000 collectivités se sont engagées en 2009 à réaliser pour près de 54 milliards d'investissements. En contrepartie, l'État leur a versé de façon anticipée 3,8 milliards d'euros. La mesure est prolongée en 2010 pour les collectivités qui n'ont pas conventionné en 2009.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50381
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Plan de relance
Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5083
Réponse publiée le : 13 juillet 2010, page 7923